



### Premières tendances

*La taille moyenne des exploitations agricoles de Poitou-Charentes atteint désormais 68 ha contre 56 en moyenne nationale. Le nombre de celles spécialisées dans les grandes cultures a progressé entre 2000 et 2010 alors que dans la même période 10 000 exploitations, principalement de petite taille, ont cessé toute activité.*

*Les exploitations individuelles sont encore majoritaires par rapport aux formes sociétaires mais elles ne contribuent qu'à hauteur du tiers de la production totale.*

*Chaque exploitation emploie deux personnes en moyenne, pour un équivalent temps plein de 1,3 actif.*

*Les effectifs salariés agricoles affichent une grande stabilité entre 2000 et 2010, contrairement à la main-d'œuvre familiale dont la part relative est réduite de 40 %.*

### 47 000 actifs permanents

En Poitou-Charentes, 47 000 personnes contribuent régulièrement au fonctionnement des exploitations agricoles, soit 32 200 Unités de Travail Agricole (UTA) en équivalent temps-plein. Les 31 600 chefs d'exploitation et coexploitants constituent le pilier de cette main-d'œuvre puisqu'ils réalisent 62 % du temps de travail effectif. La contribution des autres membres de la famille, traditionnelle en agriculture, s'est fortement réduite : elle ne représente que 10 % de la force de travail, contre 16 % en 2000.

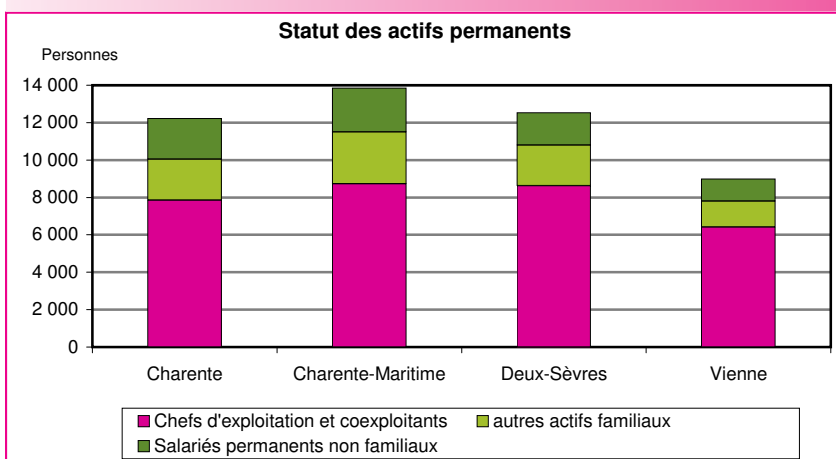
Avec environ 7 400 actifs, l'effectif des salariés permanents non familiaux demeure stable entre 2000 et 2010. Ils font désormais jeu égal avec la main-d'œuvre familiale, alors qu'en 2000 le rapport était de 1 pour 2 en faveur des actifs familiaux. Cette évolution accompagne la diminution du nombre des petites exploitations qui

n'ont que très marginalement recours au salariat.

Les salariés permanents, hors cadre familial, fournissent désormais 16 % du travail effectif contre 13 % en 2000. L'agriculture se démarque donc par la stabilité de ses effectifs salariés, familiaux et non familiaux, dont le poids relatif progresse sur la période. Un actif agricole sur cinq est salarié en 2010, contre un sur sept en 2000. Cette progression relative du salariat se conjugue avec une diminution des temps partiels. 51 % des personnes travaillant régulièrement sur l'exploitation sont à temps complet en 2010, contre 46 % en 2000.

Les saisonniers et la main-d'œuvre occasionnelle, dont l'importance est étroitement liée à la présence de vignes ou de cultures légumières et fruitières telles que le melon, apportent un complément à hauteur de 10 %.

### 31 600 chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### 25 400 exploitations se partagent 1 788 000 hectares

**Les 17 600 exploitations qui affichent un potentiel de production annuel d'au moins 25 000 euros contribuent à hauteur de 98 % à la production régionale et occupent 96 % de la superficie agricole.**

**La moitié des exploitants utilisent internet sur leur exploitation.**

**Trois sur quatre dans les grandes exploitations et seulement un sur cinq dans les petites.**

**Externalisation accrue : 15 400 exploitations ont fait appel à une ETA ou une CUMA au cours de la campagne 2009-2010.**

**La contribution des prestataires externes représente 2 % du travail, soit deux fois plus qu'en 2000.**

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales.

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Sur internet par commune, Cartographie interactive Données de cadrage Données détaillées.

■ Résultats provisoires issus des premiers traitements statistiques.

Suivez l'actualité du recensement sur : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) et sur : [www.draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole](http://www.draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole)

**28 % de la superficie agricole de la campagne 2009-2010 n'a reçu aucun traitement phytosanitaire.**

Les exploitations agricoles occupent 70 % du territoire picto-charentais, soit 1 788 000 hectares. La superficie agricole utilisée (SAU) s'élève à 1 722 000 hectares, le solde correspondant aux bâtiments, aux cours ainsi qu'aux bois et landes.

60 000 hectares ont été perdus en dix ans, soit une diminution de 3,4 %. Durant la même période, 10 000 exploitations, principalement des structures de petite taille, ont cessé toute activité. Cette évolution est proche de la tendance nationale, notamment en raison de la diversité structurelle des exploitations de la région.

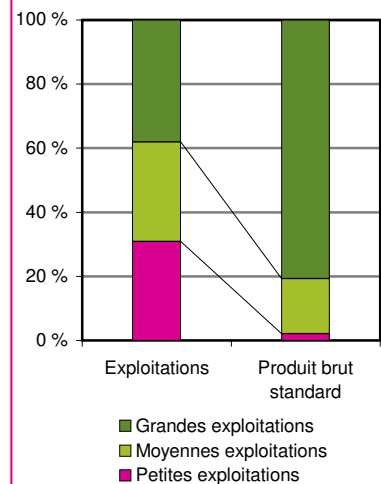
Le Poitou-Charentes compte désormais plus de 25 400 exploitations agricoles, soit 5 % du total France entière.

La spécialisation en grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux) connaît une progression importante. Elle regroupe une exploitation de taille moyenne ou grande sur trois en 2010, contre une sur quatre en 2000.

La catégorie dite des grandes exploitations, dont le potentiel de production annuel dépasse 100 000 euros de production brute standard (PBS), est

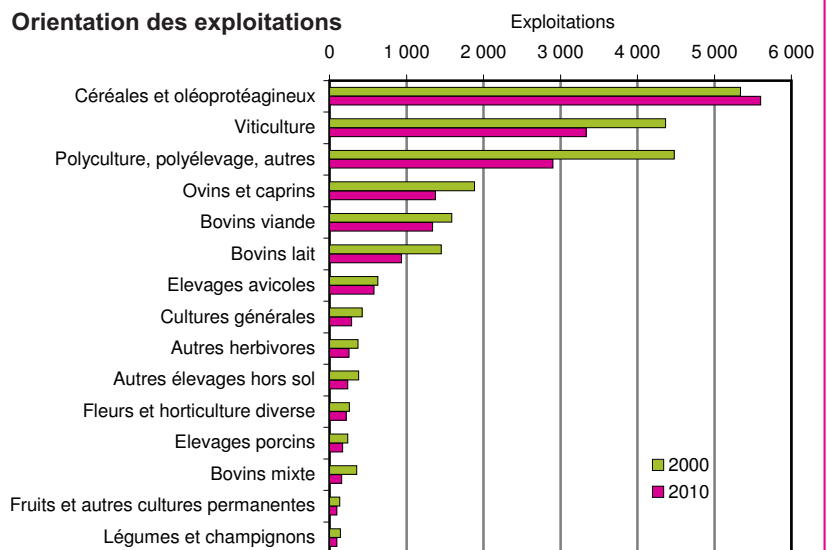
quasi stable depuis 2000. En revanche, en proportion, elle rassemble 38 % des exploitations contre 29 % dix ans auparavant. Ces grandes exploitations réalisent 81 % de la valeur agricole potentielle régionale sur 66 % de la superficie.

#### Les grandes exploitations représentent 81 % du produit brut standard



Source : Agreste - DRAAF Poitou-Charentes - Recensement agricole 2010

#### Une exploitation sur cinq spécialisée dans les grandes cultures



Champ : moyennes et grandes exploitations.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

## 12 % de la SAU est irrigable. Près d'un hectare sur dix est effectivement irrigué

Moins d'un exploitant sur cinq déclare avoir des surfaces irrigables en 2010, pour une superficie équivalente à 12 % de la SAU totale. La faiblesse de ce taux s'explique par la présence de nombreuses structures de taille modeste. Par ailleurs la viticulture, les élevages ovins, caprins ou bovins pour la viande sont relativement économes de la ressource en eau. En outre, un quart des superficies

potentiellement irrigables n'est pas irrigué au cours de la campagne 2009-2010.

Le maïs occupe les deux tiers des 148 000 ha de la surface irriguée totale. Cette superficie, relativement stable sur les trois dernières campagnes, est en retrait par rapport aux 169 000 hectares irrigués en 2000.

## La progression des EARL ne compense pas la baisse du nombre d'exploitations individuelles

Les exploitations individuelles produisent un tiers de la production régionale. Si deux exploitations sur trois ont adopté ou conservé ce régime juridique, les plus petites y sont attachées à 96 % alors que la proportion tombe à 53 % pour les moyennes et grandes exploitations encore sous ce statut. Globalement le nombre d'exploitations individuelles s'effondre et enregistre une baisse de 40 %. Dans le même temps le nombre de sociétés, tous statuts confondus, s'accroît de 15 %. Les exploitations à responsabilité limitée (EARL), dont le nombre a progressé d'un tiers entre 2000 et 2010, sont les principales bénéfici-

ciaires de cette évolution. Dans quatre cas sur dix, elles ne comptent qu'un seul associé et conservent une dimension économique modeste puisque ces EARL unipersonnelles ne regroupent que 10 % du produit brut standard régional.

L'ensemble des 4 800 EARL représente désormais le même poids économique que les 16 800 exploitations individuelles.

A l'inverse, avec moins de 1 800 unités, le nombre de GAEC baisse de 21 %. Grâce à leur taille et à leur potentiel, leur produit brut standard s'élève tout de même à 17 % du total.

**1 722 000 hectares de Surface Agricole Utilisée (SAU) :**

**1 045 100 hectares de cultures en céréales, oléagineux, protéagineux,**

**510 300 hectares de cultures fourragères et superficies toujours en herbe,**

**82 300 hectares de cultures en vignes,**

**6 600 hectares de légumes secs ou frais dont 3 800 de melons,**

**4 200 hectares de vergers.**

**300 000 chèvres, soit 30 % du cheptel caprin national.**

**Les effectifs de vaches laitières et de brebis-mères en retrait de respectivement 20 % et 28 % par rapport à 2000.**

**4 500 exploitations pratiquent au moins une activité de diversification, 300 produisent de l'énergie renouvelable.**

**2 900 exploitations commercialisent des produits en circuit court. Parmi elles, 40 % réalisent plus de la moitié de leurs ventes de cette façon. La vente directe à la ferme est le mode de commercialisation le plus fréquent, juste avant la vente sur les marchés.**

**Un exploitant sur cinq a moins de 40 ans.**

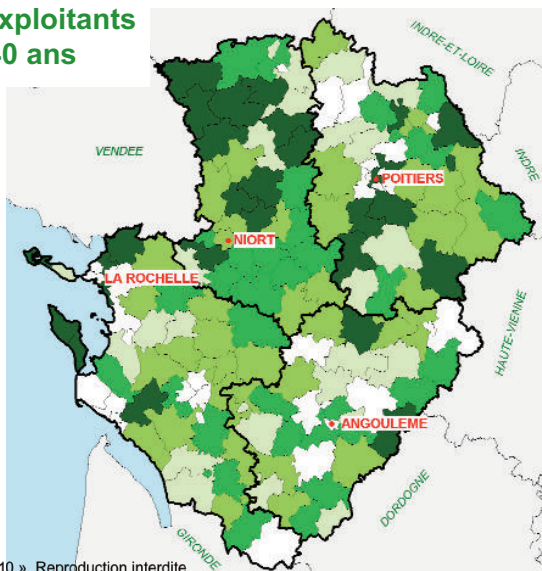
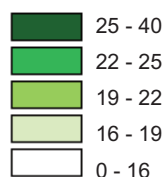
**Un exploitant sur trois a un diplôme au moins égal au baccalauréat, trois sur quatre pour les moins de 40 ans.**

### Des exploitants plus jeunes dans les zones d'élevage

Champ : moyennes et grandes exploitations

#### Exploitants et coexploitants de moins de 40 ans

En % de l'ensemble des exploitants



GEOFLA® Copyright « IGN - Paris - 2010 » Reproduction interdite

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### 68 hectares en moyenne par exploitation

|   | Charente |                       | Charente-Maritime |                       | Deux-Sèvres |                       | Vienne |                       | Poitou-Charentes |                       | France métropolitaine |                       |
|---|----------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------|-----------------------|--------|-----------------------|------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
|   | 2010     | Évolution depuis 2000 | 2010              | Évolution depuis 2000 | 2010        | Évolution depuis 2000 | 2010   | Évolution depuis 2000 | 2010             | Évolution depuis 2000 | 2010                  | Évolution depuis 2000 |
| Exploitations agricoles (milliers)                            | 6,5      | - 26 %                | 7,4               | - 26 %                | 6,4         | - 30 %                | 5,2    | - 30 %                | 25,5             | - 28 %                | 490,0                 | - 26 %                |
| Chefs d'exploitation et coexploitants (milliers de personnes) | 7,9      | - 22 %                | 8,7               | - 22 %                | 8,6         | - 24 %                | 6,4    | - 26 %                | 31,6             | - 23 %                | 603,9                 | - 21 %                |
| Salariés permanents (milliers de personnes)                   | 2,2      | 0 %                   | 2,3               | 0 %                   | 1,7         | 0 %                   | 1,2    | - 8 %                 | 7,4              | - 1 %                 | 154,9                 | - 6 %                 |
| Travail agricole (milliers d'UTA)                             | 9,2      | - 21 %                | 10,7              | - 22 %                | 9,8         | - 25 %                | 6,7    | - 26 %                | 36,4             | - 23 %                | 751,4                 | - 22 %                |
| Superficie agricole utilisée (milliers d'ha)                  | 366,2    | - 3 %                 | 430,5             | - 3 %                 | 450,4       | - 3 %                 | 474,6  | - 1 %                 | 1 721,7          | - 2 %                 | 26 950,7              | - 3 %                 |
| Superficie agricole utilisée moyenne (ha)                     | 56       | + 32 %                | 58                | + 31 %                | 70          | + 39 %                | 91     | + 41 %                | 68               | + 36 %                | 56                    | + 31 %                |
| Sup. en céréales et oléagineux (milliers d'ha)                | 194,2    | + 2 %                 | 287,7             | + 4 %                 | 238,0       | + 9 %                 | 325,1  | + 8 %                 | 1 045,0          | + 6 %                 | 11 917,6              | + 8 %                 |
| Superficie en vignes (milliers d'ha)                          | 40,6     | + 4 %                 | 39,6              | - 3 %                 | 0,8         | - 20 %                | 1,4    | - 22 %                | 82,4             | 0 %                   | 782,1                 | - 11 %                |
| Vaches laitières (milliers de têtes)                          | 21,6     | - 20 %                | 21,8              | - 30 %                | 36,7        | - 14 %                | 16,0   | - 17 %                | 96,1             | - 20 %                | 3 717                 | - 11 %                |
| Vaches nourrices (milliers de têtes)                          | 46,2     | - 2 %                 | 26,1              | - 5 %                 | 102,3       | - 6 %                 | 48,3   | + 6 %                 | 222,8            | - 3 %                 | 4 100                 | - 5 %                 |
| Chèvres (milliers de têtes)                                   | 26,2     | + 14 %                | 20,0              | + 15 %                | 176,0       | + 10 %                | 77,8   | + 16 %                | 300,0            | + 12 %                | 977                   | + 16 %                |
| Brebis-mères (milliers de têtes)                              | 60,0     | - 38 %                | 9,1               | - 18 %                | 175,8       | - 24 %                | 196,5  | - 29 %                | 441,4            | - 28 %                | 4 143                 | - 20 %                |

Champ : ensemble des exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

### Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou

d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

■ **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

## Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15, rue Arthur Ranc BP 40537 - 86020 POITIERS CEDEX Tél. : 05 43 03 11 91 - Fax : 05 49 03 11 12

■ Directeur de la publication : Alain MAURAND

■ Rédacteur : Jean-François BIGOT

■ Composition : SRISE Poitou-Charentes

■ Impression : SSP Toulouse

e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

■ ISSN : 1282-2205

recensement  
agricole  
2010

© Agreste 2011

Prix : 3 €